



N°4 Février – Mars 2019



→ LA VOIRIE

Le bureau d'étude ICDF a réalisé un état complet de la voirie (mission conjointe avec 3 communes), mais aussi des fossés et des chemins. À l'issue de ce rapport, nous allons privilégier la remise en état du chemin des Marais et du chemin de Montaplan. Pour information, nous avons signé une convention avec plusieurs communes environnantes pour mutualiser le coût des interventions.

→ L'URBANISME

La démolition de l'intérieur de la Mairie est actuellement terminée. L'extension en elle-même vient de commencer et l'ensemble des opérations devrait se terminer fin 2020/ début 2021.

Les travaux du futur lotissement « Pierres blanches » ont commencé et devraient être terminés fin mars. Dès septembre prochain, les premières maisons vont alors se construire. Notez que 2/3 des terrains ont déjà été vendus.

→ L'ECOLE

Les rideaux de la salle de motricité faisaient défaut (plis, difficultés à s'enrouler). Ils ont été pris sous garantie et remplacés par des modèles plus épais.

Le hublot dans la salle de motricité a lui aussi été changé. Il se fissurait en raison d'un problème de joint de dilatation.

La vitre de la grande verrière dans la cantine était endommagée. Elle a été remplacée pour un montant de 3500€.

Une sortie théâtre a été organisée la 3^e semaine de janvier pour les CP et les élèves de grande section scolarisés à l'école des mûriers. Accessible dès 3 ans, « la petite casserole d'Anatole » met en scène un personnage qui traîne toujours derrière lui sa petite casserole, qui se coince partout et l'empêche d'avancer. Un jour, il en a assez. Il décide de se cacher. Mais heureusement, les choses ne sont pas si simples... Anatole et sa casserole, c'est surtout une autre façon d'être au monde, de le voir et de le regarder, une autre façon, drôle, bizarre et poétique, de le traverser. Il est à la traîne, souvent à côté de la plaque, mais il est aussi en avance, là où les autres ont oublié de l'être.

→ LES GROTTES



La sécurisation du Front-Rocheux se poursuit. De mi-janvier à mi-février, c'est toute l'entrée des Grottes qui a été sécurisée. Un décaissement de 220 m³ de terre a été réalisé, de même que la pose d'un mur en Gabion.

Bilan de l'année:

- Fréquentation : 62 929 visiteurs de janvier à décembre 2018 (65 436 visiteurs de janvier à décembre 2017, soit une baisse de 4.13 %).

- Recettes : 444 948.09 € de janvier à décembre 2018 (457 306.33 € de janvier à décembre 2017, soit une baisse de 2.70 %).

- Provenance des visiteurs : 93.00 % de visiteurs français, dont 83.08 % de visiteurs rhônalpins (Rhône : 41.52 %, Isère : 31.77 %, Ain : 19.94 %) ; 6.98 % de visiteurs étrangers, dont 23.40 % de visiteurs hollandais, 12.45 % de visiteurs allemands, 11.63 % de visiteurs d'Europe de l'Est, 10.60 % de visiteurs suisses et 6.80 % de visiteurs britanniques.

- Recettes boutique : 29 590.60 € TTC de janvier à décembre 2018 (25 149.20 € TTC de janvier à décembre 2017, soit une hausse de 17.66 %) – 20 373 visiteurs accueillis en boutique

Le 2 février dernier, un 1^{er} comptage des chauves-souris a été réalisé dans nos Grottes par Lo Parvi. Il s'agit de faire un point sur la fréquentation de cette faune et de dénombrer toutes les espèces.

De nouveaux produits vont faire leur apparition dans la boutique des Grottes. Vêtements, sacs, peluches, bijoux et goodies divers, les articles à petits prix demeurent une priorité (les familles restent notre cœur de cible).

→COMMISSIONS DE TRAVAIL

À l'occasion du dernier conseil municipal (23 janvier dernier), trois nouvelles commissions ont été créées. La première doit étudier et favoriser la venue d'un nouveau commerce de proximité afin d'assurer une continuité avec l'épicerie. Elle est constituée d'une équipe de 5 conseillers municipaux. Un premier contact a été pris avec l'ACABRED (Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône en Dauphiné) ainsi que la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Isère pour mener à bien ce dossier. Une seconde commission travaillera sur l'Aide à la Dénomination et Numérotation des voies (ADN). Réalisé en partenariat avec la poste, ce groupe de travail aura pour mission de réviser la dénomination et la numérotation des voies. Cette démarche est essentielle pour le développement du réseau internet (fibre) sur notre commune. Une 3^e commission a également été créée pour la réorganisation du cimetière. Il est malheureusement urgent de prévoir des installations supplémentaires et de revoir toutes les concessions abandonnées.

→ÉVÉNEMENT

À l'occasion du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie (19 mars prochain à 16h), les Balmolans pourront assister à un événement rare et d'autant plus émouvant qu'il honorera Raymond Flamand. Discret et affable, il recevra la décoration militaire que le langage populaire nomme « la médaille des braves ». Il s'agit de la Médaille militaire distinguant uniquement des actes exceptionnels de bravoure accomplis à titre militaire. Elle est accordée à des sous-officiers et soldats, ou, en de rares occasions, à des maréchaux ou généraux ayant exercé leurs fonctions sur le front. Par ordre d'importance, la Médaille militaire est la troisième, après la Légion d'honneur et la croix de la libération.

→RETOUR SUR...LE REPAS DES SENIORS



Le repas annuel réservé aux séniors de plus de 65 ans (et financé par la commune) a été particulièrement plébiscité; 71 personnes ont répondu présentes. La commune a renouvelé sa confiance au traiteur « Aux Délicatesses » qui avait préparé un menu sur mesure : Cocotte de St Jacques et Gambas, fondant de Chapon aux Morilles accompagné d'un crumble de Vitelotte et d'un millefeuille de légumes façon Tian...Côté animation, l'orchestre Fred Kohler a fait danser tous les convives.

→EN BREF...

Une nouvelle décharge sauvage a été découverte vers le sablon...Plusieurs heures ont été nécessaires aux employés communaux pour débarrasser les détritux. De tels agissements sont passibles de fortes sanctions, la gendarmerie a été informée.

De nombreux habitants se plaignent de nuisances sonores, notamment des aboiements incessants des chiens (récemment au Domaine de Grand Champ). Nous demandons à chacun de faire le nécessaire.

Le fléau des déjections canines s'intensifie (le monument aux morts en est d'ailleurs couvert). Le Maire va se saisir de l'Arrêté 2016-30 voté par le conseil municipal le 03/05/2016. Celui-ci prévoit que le non-ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une amende de 35€, sur la base de l'article R632-1 du code pénal.

→L'agenda

Février :

09/02/19 : Amicale des boules et pétanque balmolane - Banquet annuel

16/02/19 : Comité des Fêtes - Concours de coinche

Mars :

16/03/19 : Les fontaines de La Brosse - Fête du Boudin

23/03/19 : Sou des Écoles - Carnaval + Chasse aux œufs à Vertrieu

19/03/19 : UMAC - Cessez-le-feu en Algérie

Avril :

06/04/19 : Mairie - Journée de l'Environnement

20/04 et 27/04/19 : Grottes - La Balme au Trésor : la caverne aux 40 voleurs ! (NOUVEAU)